



Caumont-sur-Aure

L'Echo-montais

n° 9 - décembre 2020

Photos : Eglise & paysage Parfouru-l'Éclin

CONTACTS MAIRIE

CAUMONT-SUR-AURE

mairie.caumontsuraure@orange.fr

CAUMONT-L'ÉVENTÉ

Tél. 02 31 77 50 29

LA VACQUERIE

Tél. 02 31 77 50 70

LIVRY

Tél. 02 31 77 38 27

LE MOT DU MAIRE

Le moins que l'on puisse dire est que l'année 2020 aura été l'une des plus difficiles depuis ces soixante-dix dernières années : une crise économique sans précédent, résultant d'une crise sanitaire tout autant imprévisible et un climat de tension accru par les risques d'attentats à nouveau tangibles.

Couvre-feu, confinement, commerces fermés, fêtes de Noël compromises, du moins dans l'esprit, voilà de quoi nous donner des raisons de déprimer.

Et pourtant, notre capacité de résilience est immense et c'est dans ces moments difficiles qu'il faut entrevoir la lumière et se tourner vers de nouveaux projets. C'est le chemin que la collectivité a choisi en programmant de grands travaux qui transformeront notre qualité de vie.

Tout d'abord, le pôle de santé, soutenu par Prébocage Intercom, verra le jour l'an prochain. La première pierre devrait être posée dans les semaines qui viennent. La rénovation du collège, financé par le département, est en cours. Ce sont plus de 6 millions d'euros qui s'investissent dans de nouvelles infrastructures. Le département investit aussi 300 000 euros dans la caserne des pompiers (voir article à l'intérieur). La commune quant à elle poursuit sa politique de rénovation progressive de son parc locatif (importants travaux de rénovation sur les logements de LIVRY et de CAUMONT) et met en chantier sa Maison Citoyenne et la restructuration d'une partie du bourg, tout en lançant une étude sur la mise en valeur de la place de l'église et le déplacement du marché.

Ces investissements structurants doivent permettre à notre commune de retrouver du dynamisme, de l'attractivité et le ressort nécessaire à son économie.

Cette crise aura démontré que les réseaux de solidarité existaient et que nous sommes tous capables dans les moments difficiles de faire taire nos petites querelles pour aller à l'essentiel. Il va nous falloir reconstruire cette société sur des bases plus humanistes, plus respectueuses des valeurs républicaines, à l'école, dans nos rues, dans nos vies. Nous apprenons que la paix et la liberté n'existent pas sans contrepartie et c'est un fait nouveau pour beaucoup d'entre nous. Les contraintes sanitaires ou les risques terroristes nous font accepter, bon gré mal gré, des mesures sécuritaires qui entravent nos libertés. Sachons les respecter un maximum, pour le bien de tous.

L'année 2020 s'achève et j'ai le souvenir de vous avoir souhaité à la même époque l'an passé des vœux de bonne année et de bonne santé. Hélas, cela n'a pas été suffisant. Je voudrais adresser une pensée à toutes celles et ceux qui ont perdu un proche ou leur emploi et leur souhaiter bon courage.

Pour vous toutes et tous, je forme le vœu que cette année 2021 soit celle du renouveau et de la convivialité retrouvée. Il n'y aura pas de cérémonie de vœux compte tenu du contexte sanitaire mais je me réjouis du jour prochain où nous pourrons à nouveau trinquer ensemble. En attendant, prenez soin de vous et de vos proches.

Bonnes fêtes de Noël et de Nouvel an.

Christophe LE BOULANGER

SOMMAIRE



Mot du maire	Page 1
Infos Mairie	Page 2 à 9
Vie Associative	Page 10 à 15
Vie Economique	Page 16 à 17
Infos Pratiques	Page 18 à 30

Photo : Porte église Parfouru-l'Éclin

2020 Travaux effectués (TTC)

Centre de tri Caumont

Couverture 8 415 €

Tables de pique-nique

3 578 €

Logement communal Livry

Travaux 23 162 €

Etude pour l'assainissement

173 676 €

Logement Les Sorbiers Caumont

Fenêtres & portes 30 398 €

Garde corps 2 688 €

Cantine maternelle

Lave vaisselle 6 732 €

Ecole Primaire

Travaux sur la couverture (zinguerie)

Maison paroissiale Caumont

Fenêtres 6 113 €

Panneaux des rues

Plaques & numérotation 44 621 €

Eglise de Caumont

Portes 9 558 €

Poutres du clocher 27 958 €

Eglise de Livry

Nettoyage clocher et zinguerie 12.917 €

Point info 14

Fenêtres 4 223 €



LE FUTUR PÔLE DE SANTÉ DE CAUMONT-SUR-AURE

Les travaux vont commencer en début
d'année prochaine pour se terminer
fin 2021.





PETITS DÉJEUNERS ÉDUCATIFS

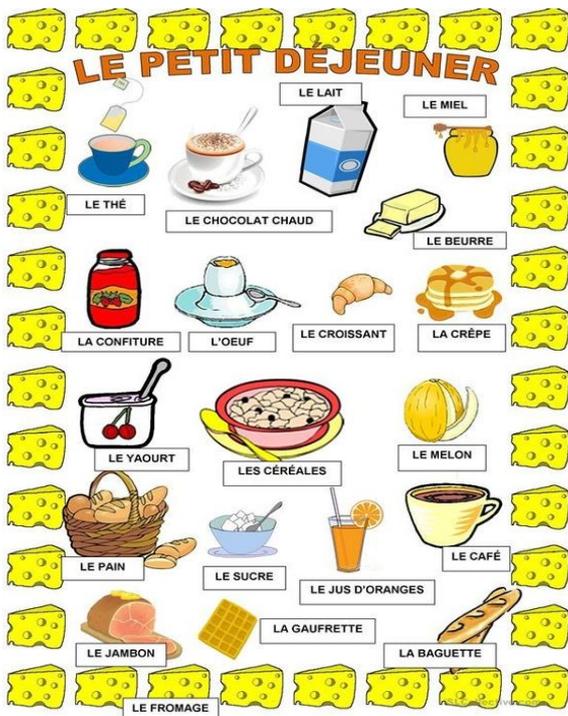
En répondant aux besoins nutritionnels de l'élève, la prise du petit déjeuner favorise la concentration, l'attention et la bonne humeur, facteurs de réussite scolaire. Il est également un temps privilégié de partage et de convivialité. Dans le cadre scolaire, la distribution du petit déjeuner est l'occasion d'apprendre aux élèves à communiquer

sur les sensations associées à la faim et à la satiété.

La distribution des petits déjeuners est assortie de projets d'éducation à l'alimentation

Ces projets doivent répondre aux besoins identifiés dans les écoles et s'appuyer sur un diagnostic qui est réalisé au sein

du conseil d'école. Les actions peuvent être initiées par tous les acteurs des écoles et des établissements. Elles mobilisent l'éducation nutritionnelle et sensorielle ainsi que l'éducation au développement durable. Elles s'inscrivent dans l'ensemble des enseignements disciplinaires, tous niveaux confondus.



Depuis septembre 2019, Caumont-sur-Aure a signé une convention avec l'Etat pour l'expérimentation de la mise en place de ces petits déjeuners.

A la rentrée des vacances de la Toussaint, une nouvelle convention permet à nos écoliers de profiter de cette initiative, dans le cadre de la mise en œuvre de l'engagement présidentiel « Garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants ». Mieux, alors que le subventionnement de l'Etat ne concerne que les élèves du CP, la commune, en lien avec Les Francas, étend ce dispositif aux élèves de CE1 et aux grandes sections de maternelle.

Au menu ;

Les élèves apprennent à reconnaître, différencier et classer les aliments (fruits -légumes, sel-sucre..).

Ils sont sensibilisés à la saisonnalité des aliments et expérimentent leurs sens : saveurs, odeurs, textures, goût et plaisir. L'éducation nutritionnelle est approfondie en insistant sur la catégorisation des aliments, les apports énergétiques et l'équilibre alimentaire. Les élèves prennent conscience de l'importance de la lutte contre le gaspillage et le tri des déchets. Ils sont incités à questionner le monde en étudiant l'origine des aliments.



CENTRE DE SECOURS

Après les 6,7 millions d'euros investis sur le collège, le département a voté un budget de 300 000 euros pour des travaux de rénovation du centre de secours de CAUMONT-SUR-AURE.

Alors que ce centre était, il y a encore trois ans, sur la sellette avec un risque de fermeture, notre caserne, forte de sa trentaine de pompiers bénévoles, est devenue un site prioritaire pour le SDIS justifiant des investissements significatifs de rénovation.

Cet investissement structurant pour notre territoire assure le maintien de nos pompiers dans la commune et chacun peut mesurer que les efforts accomplis n'ont pas été vains.





Infos Mairie



NOUVELLE ADRESSE :

ANCIENNE ÉCOLE DE LIVRY

LES RESTOS DU CŒUR DÉMÉNAGENT !

Après avoir occupé de nombreuses années le rez de chaussée de l'ancienne école des filles Place St-Clair, cette association intègre depuis cet hiver une partie des locaux de l'ancienne école de LIVRY. Cet accueil démontre la générosité de notre commune à l'égard des plus démunis, alors même que le nombre des bénéficiaires n'est pas majoritairement communal. Cette intégration est concomitante avec l'implantation du centre de Loisirs dans les locaux de l'ancienne école de LIVRY, sous la direction de l'association des FRANCAS, coté route et la mise en place d'un Lieu d'accueil Enfants-Parents (LAEP) également sur le même site, porté par l'association ANA-CROUSES.

Ce nouveau pôle socio-culturel prend véritablement du sens, avec des projets innovants comme des jardins partagés entre le centre de loisirs et les restos du cœur, ou encore le renforcement de la citoyenneté et du développement durable par une labellisation du centre de Loisirs.

Enfin, la commune signera au printemps prochain une convention avec PBI et la CAF permettant de maintenir un espace de vie sociale sur notre commune, de consolider le **Clas** (Contrat local d'accompagnement scolaire) géré par les FRANCAS et de finaliser l'implantation du LAEP.



MAISON CITOYENNE

Lors de sa séance du 9 novembre, le Conseil Municipal a voté le budget nécessaire à la réalisation des travaux de notre future **Maison Citoyenne**. Ce projet, co-construit avec notre intercom, aboutira à l'horizon 2022, à la création d'un tiers-lieu réunissant les services publics (le Point-infos 14, le RAM (Relais Assistants Maternels) et l'EPN (Espace Public Numérique)), l'espace de vie sociale, le local Jeunes, la médiathèque et la Micro-folie. Cette Maison Citoyenne s'invitera dans les locaux rénovés de l'ancienne école des filles Place Saint-Clair.

Afin de pouvoir accéder au chantier, la rangée d'arbres bordant la place Saint-clair sur sa droite seront arrachés. Un projet de restructuration de la place, jusqu'à l'espace commerçants, en passant par une refonte des voies de circulation et de stationnement est à l'étude et devrait pouvoir vous être présenté courant 2021 si les conditions sanitaires le permettent.



RÉNOVATION DU COLLÈGE

Le Conseil Départemental a engagé des travaux de rénovation du collège de Caumont-sur-Aure. Le montant des travaux approche les 6.700.000 €. Les travaux vont durer environ 24 mois et ont commencé par la mise en place de nouvelles classes mobiles pour laisser place à une partie de l'agrandissement.



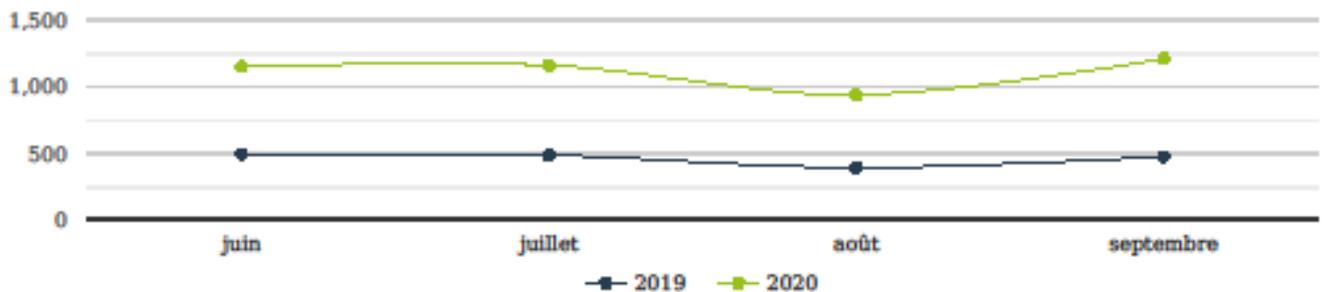
Rapport de référencement du mois de

Septembre 2020

STATISTIQUES DES VISITES DU SITE INTERNET

Statistiques de fréquentation de votre site

Evolution du nombre de visites



Autres statistiques sur les visites

	Août	Septembre	Jun à Sept. 2019	Jun à Sept. 2020
Nombre de visites	940	1211	1846	4462
Visiteurs uniques	805	1070	1522	3912
Nouveaux visiteurs	758	1008	1398	3677
Taux de rebond	71 %	72 %	58 %	72 %
Durée de session moyenne	1 m 8 s	1 m 3 s	1 m 51 s	1 m 5 s
Affichages de la page contact	66	90	150	296
Envoi d'un formulaire de contact	3	0	7	17

Pages les plus visitées ce mois-ci

#	Adresse de la page	Visites
1	caumont-sur-aure.fr/	524
2	caumont-sur-aure.fr/Sport	135
3	caumont-sur-aure.fr/Associations	129
4	caumont-sur-aure.fr/Ecoles	123
5	caumont-sur-aure.fr/Contact	111



CONSOMMATION D'EAU



Malgré un hiver 2019/2020 efficace pour reconstituer les ressources souterraines, les faibles précipitations de ces derniers mois et les fortes chaleurs de l'été ont mis à mal la production provenant des eaux de surface et pour ce qui nous concerne, la DRÔME.

La jonction avec le département de la MANCHE (SAINT- JEAN - DES - BAISANTS / CORMOLAIN) finalisée en 2019 nous a apporté un peu de sérénité. Notre secteur n'a cependant pas fait l'objet d'un arrêté préfectoral réglementant l'usage de l'eau.

Il ne fait plus aucun doute que nous devons nous habituer à vivre des années difficiles de plus en plus rapprochées qui, de ce point de vue, nous obligent à modifier nos comportements

QUELQUES PISTES POUR ÉCONOMISER L'EAU :

En périodes chaudes, éviter :

- l'arrosage entre 9h & 19h des jardins & t espaces verts.
- le lavage des terrasses, bâtiments...
- le remplissage des plans d'eau de loisirs et piscines.

Reporter dans la mesure du possible les travaux consommateur d'eau.

Privilégier la réutilisation des eaux de pluie à l'utilisation du réseau public d'eau potable.

Réduire les consommations d'eau domestique (privilégier les douches par rapport au bain) et privilégier le lavage des voitures dans des stations de lavage avec recyclage d'eau, etc...

TOUTES CES RECOMMANDATIONS AURONT ÉGALEMENT UN IMPACT FAVORABLE SUR VOTRE FACTURE.

Roger MAHE.



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

**Le recensement de la population prévu en 2021
est reporté en 2022**



MAIRIE DÉLÉGUÉE

DE LIVRY

Les horaires d'ouverture de la mairie seront temporairement modifiés en raison du départ à la retraite du secrétaire de mairie et de l'arrivée de son remplaçant.

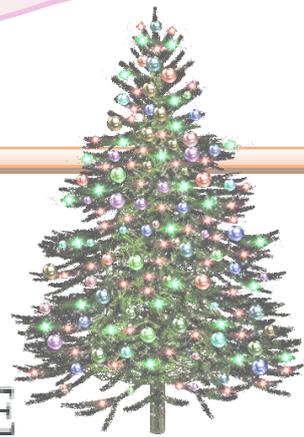
Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.

Photo : paysage Parfouru-l'Éclin



Covid : en janvier 2021, il n'y aura pas de cérémonies des vœux à la population

À cause de la crise sanitaire et de l'épidémie de Covid-19, les traditionnelles cérémonies des vœux à la population ne pourront avoir lieu à Caumont-L'Éventé, La Vacquerie et Livry en 2021.



LA MAIRIE VOUS INFORME

MAIRIE
POPIN'

M. LE BOULANGER, Maire de **Caumont sur Aure** a décidé d'être plus proche de vous en adhérant au nouveau système **MAIRIE POPIN'**.

Si vous souhaitez recevoir des SMS de la mairie pour être prévenu des différents événements sur votre commune (travaux, alerte météo, festivité, urgences...), nous vous invitons à vous inscrire dès maintenant et gratuitement, sur le site mairiepopin.fr et en cliquant sur le nom de votre ville.

Vous serez également susceptible d'être contacté par téléphone à votre domicile par le service Mairie Popin afin de vous proposer une inscription en direct.

Vous recevrez, exclusivement, des informations concernant votre commune, sans politique, ni publicité.

Bien à vous
M. le Maire

Mairie de Caumont sur Aure

Si vous êtes intéressés,
renvoyer en mairie le coupon réponse de la page n° 9
avant le 10 janvier 2021.



Stop aux incivilités !!!

Le dépôt d'immondices, les masques jetés au sol, les déjections canines, etc...

Selon l'article R632.1 du code pénal (hors cas prévu par l'article R. 635-8), est puni de l'amende prévue pour les **contraventions de la 2e classe (35 euros) le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres** ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.



Vous êtes propriétaire d'un chien ?

C'est à vous de ramasser les déjections de votre animal !

La commune met à votre disposition des sacs "toutounet". Vous pouvez également vous munir d'un mouchoir en papier, d'un petit sachet...

AYEZ LES BONS RÉFLEXES, POUR UNE COMMUNE PLUS PROPRE !



Bulletin d'inscription

Merci d'écrire en capitale.

Civilité M. Mme

Nom* _____

Prénom _____

Adresse _____

CP _____

Ville _____

Mobile* _____

E-mail* _____ @ _____

Oui, je souhaite recevoir les informations par SMS.

Désinscription possible à tout moment via le STOP sms

MAI-
RIE
POP'I

Un service





L'Association ANACROUSES va poursuivre ses activités dans des locaux provisoires.

Avec le projet de rénovation de l'ancienne école des filles, place Saint Clair, l'association va prendre ses quartiers dans des locaux provisoires au stade de Caumont, route de Torigni. L'Espace de Vie Sociale tous publics ainsi que l'Espace Public Numérique seront installés dans un mobil home, et le local jeunes dans un espace qui leur est dédié. Ainsi, les divers services à destination de la population se poursuivent.

Envie d'un temps de convivialité, besoin de faire le point sur votre situation sociale, d'être accompagné dans la rédaction de CV ou de lettres de motivations, de favoriser l'accès à vos droits, d'être accompagné et soutenu dans vos projets ou souhaits d'animation de la vie locale... ? Venez ! Nous vous accueillerons avec grand plaisir !

Toujours dans une volonté de « faire ensemble », n'hésitez pas à venir mettre votre pierre à l'édifice dans l'installation et la décoration de ce nouvel espace !

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE L'ASSOCIATION !

<https://www.facebook.com/AssociationAnacrouses>

Contact : 09 81 62 66 24 / contact@anacrouses.fr

Horaires :

Périodes Scolaires :

Tous Publics

lundi, mardi, jeudi & vendredi : 10h/13h & 14h/18h

samedi : 11h/13h

Local jeunes

mercredi : 13h/19h, samedi : 14h/18h

Vacances scolaires :

Local jeunes : lundi au vendredi : 9h30/18h

L'EPN



L'Espace Public Numérique reste ouvert sur Rendez-vous, prioritairement pour effectuer des démarches administratives en ligne, pour s'initier à la visioconférence, pour résoudre des problèmes liés aux espaces numériques de travail scolaire (ENT, Pronote, OneNote...), pour accompagner des difficultés liées au télétravail. Les ateliers informatiques hebdomadaires seront assurés en distanciel le mardi de 14h à 15h30 et le samedi de 10h à 11h30. Pour toute demande d'information, appelez-nous au 09 81 62 66 24 ou par mail : contact@anacrouses.fr





Le local jeunes



Le **local jeunes** 11-17 ans ouvrira ses portes sur les temps dits « périscolaires », c'est-à-dire **uniquement le mercredi** !

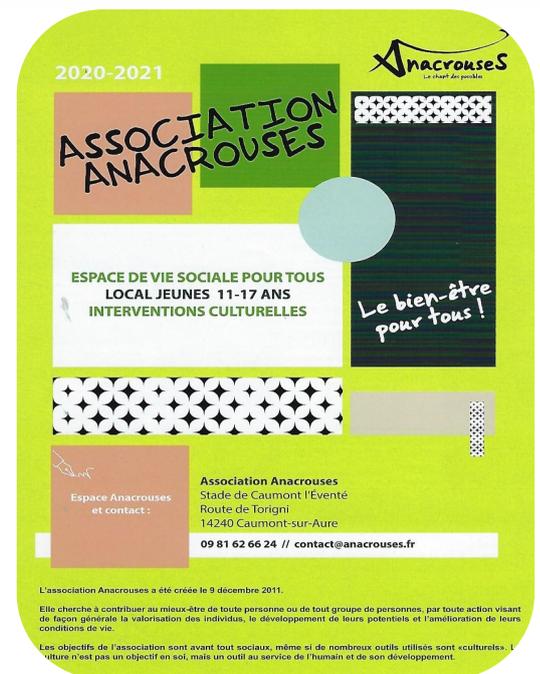
Le pédibus sera assuré le mercredi à 12h30 à la sortie du collège de Caumont-sur-Aure.

Les jeunes seront accueillis dans le respect du protocole sanitaire (port du masque obligatoire, distanciation physique, aération régulière, nettoyage et désinfection renforcés des locaux et matériels).

Horaire d'ouverture du local jeunes : le mercredi de 13h à 19h.



L'EVS



L'Espace de Vie Sociale reste ouvert mais uniquement sur rendez-vous. Pour tout besoin d'écoute et d'accompagnement, n'hésitez pas à nous contacter au 09 81 62 66 24

ou par mail : contact@anacrouses.fr

Les ateliers culturels sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Cependant, l'ensemble de l'équipe se mobilise pour vous proposer des ateliers de découvertes culturelles en visioconférence ! Nous reviendrons vers vous tout prochainement pour vous proposer une programmation !

SE DISTANCIER POUR SE PROTÉGER, S'UNIR POUR AVANCER : RESTONS EN LIEN !

ÉCOLE DE MUSIQUE DU PRÉ-BOCAGE



Site internet : <http://ecoledemusiquedupre-bocage.e-monsite.com>

31, route de Vire 14260 AUNAY SUR ODON 02.31.77.24.15

INTERVENTION EN MILIEU SCOLAIRE, DECOUVERTE DE LA MUSIQUE :

- Jardin musical : 4/5 ans
- Eveil musical : 5/6 ans
- Initiation musicale + percussions africaines : CP/CE1

COURS INDIVIDUELS ET FORMATION MUSICALE (F.M) :

- Pratique instrumentale : accordéon, batterie, clarinette, flûte traversière, guitare basse, guitare électrique, piano, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon.
- La formation musicale est obligatoire jusqu'à l'obtention du diplôme de cinquième année.

PRATIQUES COLLECTIVES :

Guitare accompagnement et électrique pour adultes et adolescents, Djembé, chant, chorales, adulte (pré-voce), atelier Jazz, orchestre des élèves, technique vocale.

Selon les disciplines, les cours sont donnés à :

- Aunay-sur-Odon,
- Caumont l'Eventé,
- Villers-Bocage.

Nous espérons faire le concert des professeurs de l'Ecole de Musique du Pré Bocage

le samedi 3 avril 2021 à la salle des fêtes d'Aunay sur Odon !

LES AMIS DU VAL D'AURE

Reprise des après-midis club depuis le 15 septembre dernier
(17 adhérents présents sur une trentaine habituellement)

En raison de la crise sanitaire COVID 19, tous les concours de belote à partir de Mars ont été annulés ainsi que les voyages et le méchoui.

Pour 2021, tout ce qui était prévu en 2020 sera re-programmé, en espérant que ce virus nous aura quittés !



Photo : paysage Parfouru-l'Éclin



Campagne Hiver

2020-2021

Des Restos du Cœur

Centre de Caumont sur Aure



02 31 77 28 69

Campagne d'hiver ouverte depuis le 23 novembre !

Si vous souhaitez bénéficier de l'aide alimentaire des Restos du cœur, prenez rendez-vous le vendredi matin.

L'équipe des bénévoles des restaurants du Cœur vous accueille désormais à Livry ancienne école.



ANCIENS COMBATTANTS DE LIVRY-PARFOURU

Assemblée générale le 14 janvier 2020, au cours de laquelle les adhérents se sont retrouvés à Caumont-sur-Aure au Restaurant le Saint-Martin pour partager un repas convivial.

Les prévisions 2020 ont été annulées (cérémonies du 8 mai, banquets et voyage).





CLUB DE FOOTBALL

Les joueurs du club de Football de Caumont l'Eventé ont repris le chemin des terrains début septembre.

Le club a organisé son premier tournoi vétéran le dimanche 13 septembre avec 4 équipes Villers bocage/La Graverie / St Paul du Vernay et Caumont.

Cette matinée très ensoleillée a ravi tous les joueurs mais également les familles venues très nombreuses encourager les joueurs et partager un moment de convivialité.



COTÉ COMPÉTITION

L'équipe Vétéran composée de 16 joueurs a repris son championnat de Départemental 1 le 27 septembre. Avec 4 matches, l'équipe occupe la 7^{ème} place.

3 matches restent à jouer avant la trêve.

08/11 : Déplacement à Balleroy.

29/11 : Réception de Maisons

06/12 : Déplacement à Bayeux

CÔTÉ PRATIQUE

Les matchs ont lieu le dimanche matin à 10h.

Entraînements : mercredi soir à partir de 18h45, les licenciés sont bien sûr présents mais également des joueurs plus jeunes qui viennent se défouler avec nous.

Si vous souhaitez devenir joueur ou simplement participer aux entraînements, n'hésitez pas !

Renseignement : JM Beziers 06 21 61 48 72.

Nota : Les tacles sont interdits en vétérans, c'est plus difficile de se relever ☺

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC
1	ST PAUL DU VERNAY 11	8	4	2	2	0	0	13	9
2	MAISONS US 11	7	3	2	1	0	0	12	4
3	DOUVRES-ST AUBIN E 11	7	4	2	1	1	0	13	13
4	THAON BRETTEVILLE FC 11	6	3	2	0	1	0	9	8
5	PORTAISE E.S. 11	6	4	2	0	2	0	8	5
6	VETERANS BESSIN 11	5	3	1	2	0	0	10	7
7	CAUMONT IS 11	4	4	1	1	2	0	11	15
8	TILLY S/SEULLES US 11	3	4	0	3	1	0	7	8
9	BAJOCASSES A. 11	1	4	0	1	3	0	8	15
10	COURSEULL-VER/MER E 11	1	3	0	1	2	0	6	13



ASSOCIATION A.D.L.

pilates

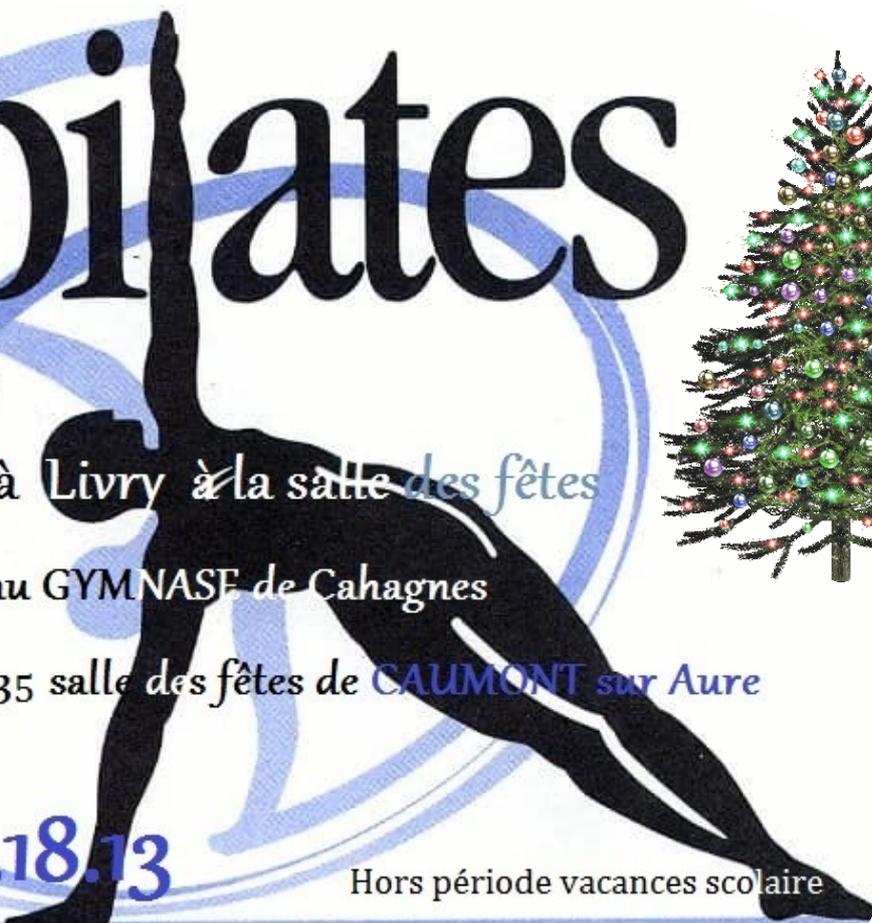
Les lundis 16h à Livry à la salle des fêtes

Les Mardis 18h45 au GYMNASSE de Cahagnes

Les Mercredis 20h35 salle des fêtes de CAUMONT sur Aure

06.99.50.18.13

Hors période vacances scolaire



A partir du 7 Septembre

Dans les salles des fêtes

Hors vacances scolaire



Les Lundis à 18h30 à Livry

06.99.50.18.13

Les Mardis à 20h15

à Hottot Les Bagues

ZUMBA®

fitness

Les Mercredis à 19h15 à Caumont sur Aure



Pensez à rapporter une serviette et bouteille d'eau, chaussures légères et souples

115€ à l'année



Donnez une seconde vie à votre domicile

- Neuf ou rénovation,
- Préparation des supports & finitions,
- Plafonds, murs & boiseries,
- Peintures,
- Enduits de décoration,
- Pose de toile de verre & structure à peindre.

Devis gratuit

N° de siret : 883 264 509 00018



Angélique Monroty

Pictorisa Peinture

Le Moutier, La Vacquerie
14240 Caumont Sur Aure
Tél : 06 45 91 36 47
a.pictorisa.peinture@gmail.com



Le cabinet d'avocats CL&MR est un cabinet composé de trois avocats associés

Maître Aline LEMAIRE intervient au soutien des intérêts des particuliers et des professionnels dans le domaine de la construction (malfaçons, vices cachés, retard de livraison ...), du droit de la consommation (démarchage à domicile, litiges avec les fournisseurs et établissements de crédit...), droit civil (conflits de voisinage, droit de propriété ...) et du droit pénal (permis de conduire, infractions aux personnes et aux biens...). Elle intervient également en droit de la famille.

Maître Aline LEMAIRE est également inscrite sur la liste des avocats spécialisés pour intervenir dans les dossiers de violences conjugales ou intrafamiliales.

Maître Marie-Sophie LAMY intervient pour assister et défendre les particuliers notamment en droit de la famille (concubins, époux, partenaires de PACS, liquidation de régime matrimonial, succession...), adoption, majeur protégés (curatelle, tutelle...) droit des contrats (cession de biens mobiliers (véhicule automobile) ou immobiliers).

Maître Marie-France MOUCHENOTTE conseille et défend les acteurs de la vie professionnelle, salariés comme employeurs. De la rédaction du contrat de travail ou de la lettre de rupture (prise d'acte, licenciement, rupture conventionnelle) à la plaidoirie devant le Tribunal judiciaire pôle social, le Conseil des prud'hommes et la chambre sociale de la Cour d'appel, Maître Marie-France MOUCHENOTTE sera votre interlocutrice privilégiée et attentive.

Maître MOUCHENOTTE accompagne également les infirmier(ère)s libéraux (IDEL) à l'occasion de la rédaction des contrats de collaboration, de remplacement ou de travail, de l'installation en tant que titulaire (achat ou cession de patientèle) ou lors de procédure disciplinaire devant le Conseil de l'ordre des infirmiers (CIDOI) ou la chambre disciplinaire.

Les avocats du cabinet CL&MR vous reçoivent, sur rendez-vous, aux cabinets situés 7 Route de Caen 14240 CAUMONT SUR AURE ou 1 Avenue du Six Juin 14000 CAEN.

N'hésitez pas à contacter le cabinet pour prendre un rendez-vous avec l'une des associées au 02.31.39.05.77 ou sur le site internet clmr.fr.





Vie Economique



La micro-crèche L'arche des bébés, a ouvert ses portes, le 28 septembre 2020, à Caumont-sur-Aure. C'est la sixième structure du groupe, les autres établissements se situant à Villers-Bocage dans le Calvados et à Torigny-les-Villes dans la Manche.

Dix enfants, peuvent être accueillis simultanément, du lundi au vendredi, de 7h à 18h30. En fonction des disponibilités, un accueil complémentaire pour les enfants âgés de 4 à 6 ans, sur les temps périscolaires et les vacances, peut être organisé, selon les besoins des familles.

L'implantation de cette structure, a pour but d'offrir un service supplémentaire aux familles Caumontaises, et apporte un nouveau choix aux modes de gardes existants.

L'équipe est composée d'une directrice, d'une infirmière-puéricultrice, d'une éducatrice de jeunes enfants référente technique, d'une auxiliaire de puériculture et d'une assistante petite enfance.

Les professionnelles et les fournisseurs, ont été choisis à échelle locale, la structure est située en centre-ville, dans le but de générer une dynamique de proximité. Trois emplois à temps pleins ont été créés.



La structure comprend une grande pièce de vie de 55m², deux dortoirs, un bureau, une salle de change, une cuisine semi-ouverte, ainsi qu'un espace extérieur clos et sécurisé de 100 m². Un espace sensoriel de plus de 60m², verra le jour en décembre. Il sera doté de dalles à LED multicolores, de cascades en fibre optique, de colonnes à bulles, de projection sur les murs et de musique, ayant pour thème la nature. Cet espace sensoriel inspiré de l'approche Snoezelen, a pour but l'exploration sensorielle. Il est propice à la détente et à la découverte de tous ses sens. Il permettra de créer du lien entre les enfants, l'équipe et les familles. Un partenariat avec le Relais assistant(e)s maternel(le)s et certaines associations, est envisagé, afin que ce lieu unique, puisse être proposer à un maximum d'enfants.

02.31.36.45.35

4, rue de Chanzy

Caumont L'éventé

14240 CAUMONT-SUR-AURE

larchedesbebes@hotmail.fr



L'arche des bébés





Bibliothèque de Caumont-sur-Aure

La bibliothèque de Caumont-sur-Aure

met tout en œuvre pour que vous puissiez continuer vos lectures.

Vous pouvez désormais accéder à son catalogue en ligne en vous connectant au lien suivant : www.bibliotheque-caumontsuraure.fr

Un « click and collect » a été mis en place.

Vous pouvez réserver vos livres via le site et aller chercher vos livres à la bibliothèque le samedi matin entre 10h et 12h.

Et vous pouvez également appeler le samedi matin au **02 31 77 30 57**.



Groupe de parole sur le handicap

J'ai comme projet de créer un groupe de parole sur le handicap car j'ai un enfant reconnu handicapé et pendant le confinement personne ne s'est préoccupé de lui et n'a pris conscience, qu'éventuellement, qu'être confiné sans repères ni rituels pouvait être très perturbant et déstabilisant. Ce groupe serait un lieu d'écoute permettant de faire ressortir des difficultés concrètes rencontrées par les personnes handicapées dans leur vie quotidienne, de pas rester isolé à cause du handicap, de rencontrer et d'échanger avec des personnes dans la même situation.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez me contacter soit par la mairie de Caumont l'Eventé, en laissant un message à mon attention :

Peraldi Sandra

ou en m'envoyant un mail enzosandra@live.fr



La boîte numérique du Calvados est également à votre disposition sur :

laboitenumerique.bibliodemand.com

Cinéma, musique, presse, livres..., un grand choix de médias en ligne.

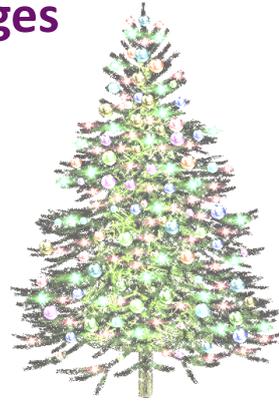
L'accès est libre pendant tout le temps du confinement, il vous faudra avoir un identifiant que vous fournira la bibliothèque après inscription.

Vous trouverez des bulletins d'inscription de la bibliothèque à la mairie de Caumont l'Eventé.



SENIOR-SENIOR

**L'application mobile et le site internet d'échanges
et de partage pour les plus de 55 ans**

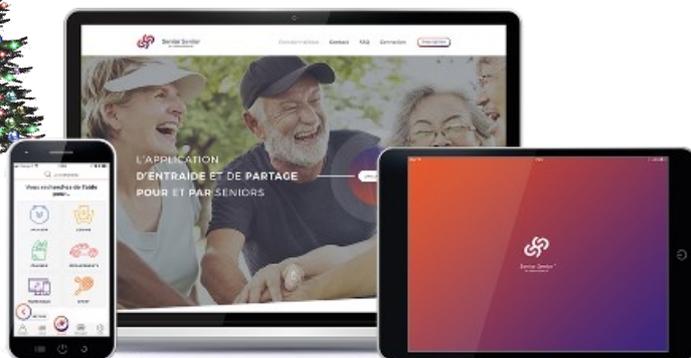


**Avec la solution digitale Senior Senior, vous pouvez vous entraider
entre membres d'une même ville !**

Que vous soyez « aidant » ou « aidé », dès votre inscription terminée, il vous suffit d'indiquer vos besoins et vos disponibilités pour une mise en relation immédiate avec un utilisateur autour de chez vous.

Grâce à Senior Senior, vous entrez dans une communauté dynamique prônant le partage et la réciprocité des échanges.

Les aidants peuvent tout aussi bien devenir les aidés.



**Téléchargez dès maintenant l'application mobile
Senior Senior sur votre
smartphone
ou votre tablette !**

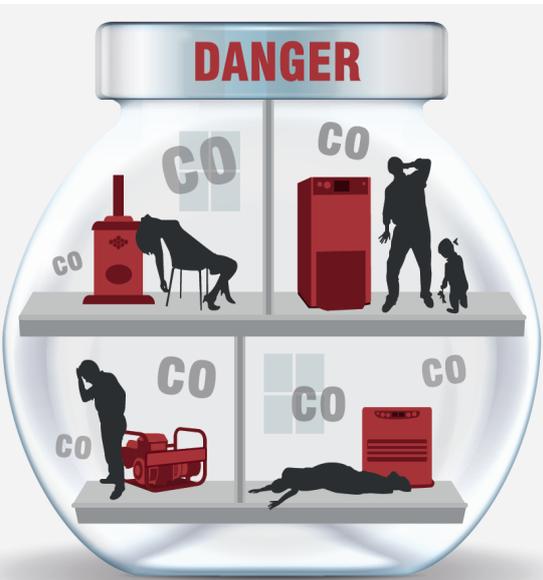
<http://www.senior-senior.com/>



MONOXYDE DE CARBONE

Gaz incolore, inodore, toxique et mortel

Les bons conseils – Les bonnes pratiques – Les bons gestes



1^{ère} cause de mortalité par toxique, le monoxyde de carbone (CO) résulte d'une mauvaise combustion du bois, du charbon, du pétrole, de l'essence ou du fuel et du gaz (butane, propane ou naturel : « gaz de ville »).

Le fonctionnement d'appareils à combustion mal entretenus ou utilisés dans de mauvaises conditions ainsi que des installations de chauffage ou de production d'eau chaude mal conçues, sont susceptibles d'occasionner une exposition au CO et un risque d'intoxication.

Les appareils qui peuvent dégager du monoxyde de carbone



SE PROTÉGER : AGIR SUR LES APPAREILS A COMBUSTION

Avant l'hiver,

- Faites contrôler et entretenir vos appareils de combustion à usage de chauffage et de production d'eau chaude,
- Faites ramoner et vérifier l'étanchéité des conduits et des cheminées d'évacuation des gaz et des fumées.



Pour votre sécurité, faites réaliser ces opérations par un professionnel qualifié.

Toute l'année,

- N'utilisez jamais de façon prolongée les appareils de chauffage d'appoint au pétrole, même pourvus de dispositif de sécurité,
- Ne vous chauffez jamais avec des appareils à combustion non destinés à cet usage (gazinière, four, barbecue, braséro, ...),
- Ne faites jamais fonctionner dans un espace clos (logement, sous-sol, cave, garage, ...) des matériels (groupe électrogène) ou moteurs (scooter, moto, voiture, ...) destinés à un usage extérieur à l'air libre.

SE PROTÉGER : AGIR SUR LA CIRCULATION DE L'AIR

Des pratiques de bon sens,

- Ne bouchez jamais les orifices ou grilles de ventilation naturelle de votre logement (entrée d'air neuf et sortie d'air vicié),
- Aérez quotidiennement pendant 10 minutes minimum les pièces de vie de votre logement (salon, salle de séjour, chambres, ...). **Pour votre bien-être et votre santé, laissez respirer votre logement.**



SE PROTÉGER : FAIRE LES BONS GESTES

POUR EN SAVOIR PLUS

www.prevention-maison.fr

www.normandie.ars.sante.fr

LA FIBRE OPTIQUE À CAUMONT-SUR-AURE



FIBRE
Calvados
NORMANDIE

**MAINTENANT
INTERNET
À LA VITESSE
DE LA LUMIÈRE
CHEZ VOUS !**

TESTEZ VOTRE ÉLIGIBILITÉ

Les habitants des deux communes historiques de Caumont-sur-Aure : Caumont-l'Éventé et Livry, peuvent dès maintenant bénéficier d'une connexion Très Haut Débit grâce au réseau public Fibre Calvados Normandie. Des travaux peuvent être encore nécessaires dans certaines rues pour desservir l'ensemble des foyers et locaux professionnels de ces communes.

A La Vacquerie le réseau est en cours de déploiement. Avant de pouvoir s'abonner à la fibre dans la commune, plusieurs étapes sont encore nécessaires : études, préparation des travaux, réalisation des travaux, puis intégration des données terrain dans les bases de données qui seront transmises aux FAI au moment de lancement de la commercialisation. La commercialisation devrait être possible progressivement dès T3 2021.

Le déploiement et la commercialisation du réseau fibre se font par «secteurs techniques», dont les périmètres ne correspondent pas forcément aux frontières administratives des communes. C'est pour cette raison que le réseau n'est pas encore disponible dans tous les secteurs de la commune nouvelle.

COMMENT SE CONNECTER A LA FIBRE ? (dans les communes où le réseau est déjà opérationnel)

Pour obtenir le raccordement de votre logement et bénéficier d'une connexion internet très haut débit chez vous :

1. Testez sur le site web www.fibre-calvados.fr si votre maison est déjà éligible à la fibre en indiquant votre adresse (commune, numéro et nom de rue) ou en localisant votre logement sur la carte interactive.
2. Consultez les opérateurs présents sur le réseau Fibre Calvados Normandie. La liste des opérateurs disponible sur www.fibre-calvados.fr
3. Comparez les offres et souscrivez un abonnement Fibre auprès de l'opérateur qui commercialise déjà les offres dans votre secteur.
4. Cela déclenchera le raccordement de votre habitation. Un technicien mandaté par votre opérateur réalisera les travaux de raccordement entre le boîtier extérieur et l'intérieur du logement.

GRANDE VARIÉTÉ D'OFFRES –

10 OPERATEURS DEJA PRESENTS SUR LE RESEAU

Le réseau Fibre Calvados Normandie est ouvert à l'ensemble des opérateurs Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI), de façon neutre et égalitaire. Nationaux ou locaux, généralistes ou dédiés aux professionnels, ils offrent un choix aux futurs abonnés, qui peuvent faire jouer la concurrence.

Ce sont les opérateurs (FAI) qui choisissent de venir sur le réseau, selon leur calendrier commercial.

10 opérateurs sont déjà présents sur le réseau (7 FAI alternatifs et 3 nationaux (OCEN)–liste sur le site www.fibre-calvados.fr). Tous ne commercialisent pas encore leurs offres fibre dans tous les secteurs où le réseau est opérationnel : il faut donc vérifier son éligibilité aux offres de chaque opérateur pour choisir celui qui est déjà présent dans le secteur et dont l'offre correspond au mieux aux besoins du foyer.

Progressivement, l'offre s'élargit. L'arrivée des opérateurs nationaux s'étendra au fur et à mesure à tous les secteurs où le réseau est déjà opérationnel. L'objectif étant de proposer les mêmes services à 100 % des foyers éligibles à la fibre pour permettre aux particuliers et aux entreprises de bénéficier de services numériques complets et innovants.

VOTRE LOGEMENT N'EST PAS ENCORE ÉLIGIBLE A LA FIBRE ?

Les travaux de déploiement se poursuivent pour permettre le raccordement de l'ensemble des logements et locaux professionnels. Il s'agit parfois de bâtiments isolés, éloignés du centre bourg, que le réseau Fibre Calvados Normandie va rendre raccordables.

MAINTENANT INTERNET A LA VITESSE DE LA LUMIÈRE A LA MAISON *

Découvrez les avantages de la fibre : connexion internet fiable et ultrarapide, utilisation simultanée des appareils par toute la famille (smartphones, tablettes, TV, ordinateurs), accès aux toutes dernières technologies (contrôle d'équipements à distance, TV 4K...)

*Après souscription à un abonnement fibre auprès d'un opérateur présent sur le réseau



DEMANDE DE PERMISSION OU D'AUTORISATION DE VOIRIE, DE PERMIS DE STATIONNEMENT, OU D'AUTORISATION D'ENTREPRENDRE DES TRAVAUX

Permet d'obtenir une permission de voirie ou un permis de stationnement pour effectuer des travaux sur la voie publique ou occuper temporairement le domaine public routier. (Formulaire 14023*01)

À qui transmettre ce formulaire ?

- Dans le cas d'une installation sur le domaine public de la commune : [Mairie](#)
- Dans le cas d'une installation sur une route départementale : [Services du département](#)



<p>Ministère chargé des transports</p>	<p>Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux</p> <p>Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11 Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5</p> <p>Questionnaires des réseaux routiers</p>	<p>N° 14023*01</p>

Quelles sont les natures de travaux concernées ?

Les principales natures de travaux concernées sont :

- les aménagements ou modifications d'accès ou dessertes de propriétés ;
- les poses de clôtures, portails et portillons ;
- les plantations ou abattages d'arbre en bordure de voie ;
- le dépôt ou stationnement sur le domaine public (matériaux, benne, échafaudage, etc...) ;
- la réalisation d'équipements ou ouvrages en surplomb ;
- la réalisation d'aménagement tel que des places de stationnement,

Cette liste est non exhaustive. D'autres natures de travaux non répertoriées peuvent faire l'objet d'une demande.

Le demandeur			
Particulier <input type="checkbox"/> service public <input type="checkbox"/> maître d'oeuvre ou conducteur d'opération <input type="checkbox"/> entreprise <input type="checkbox"/>			
Nom : _____ Prénom : _____			
Dénomination : _____ Représenté par : _____			
Adresse Numéro : _____ Extension : _____ Nom de la voie : _____			
Code postal _____ Localité : _____ Pays : _____			
Téléphone _____ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____			
Courriel : _____ @			
Si le bénéficiaire est différent du demandeur			
Nom : _____ Prénom : _____			
Adresse Numéro : _____ Extension : _____ Nom de la voie : _____			
Code postal _____ Localité : _____ Pays : _____			
Téléphone _____ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____			
Courriel : _____ @			
Localisation du site concerné par la demande			
Voie concernée : Autoroute n° _____ Route nationale n° _____ Route départementale n° _____ Voie communale n° _____			
Hors agglomération <input type="checkbox"/> En agglomération <input type="checkbox"/>			
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : _____ + _____ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : _____ + _____			
Adresse Numéro : _____ Extension : _____ Nom de la voie : _____			
Code postal _____ Localité : _____			
Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) : _____			
Référence cadastrale : Section(s) : _____ Parcelle(s) : _____ Lieu-dit : _____			
Nature et date des travaux			
Pose de compteur / branchement aux réseaux <input type="checkbox"/> ⁽¹⁾			
	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
En retrait de l'alignement	_____ mètres	_____ mètres	_____ mètres
Dépôt ou Stationnement <input type="checkbox"/> ⁽²⁾	Saillie ou Surplomb <input type="checkbox"/> ⁽²⁾	Aménagement d'accès <input type="checkbox"/> ⁽²⁾	Ouvrages divers <input type="checkbox"/> ⁽³⁾
Station service <input type="checkbox"/>	Renouvellement <input type="checkbox"/>	Création <input type="checkbox"/>	
Autres <input type="checkbox"/> _____			
Date prévue de début d'application _____ Durée d'application (en jours calendaires) : _____			
<small>Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.</small>			

⁽¹⁾ Compléter le cadre ouvrages divers ⁽²⁾ compléter le cadre correspondant

4/11/2020 Lettre ouverte du Président de Pré-Bocage Intercom et du Conseil communautaire en soutien aux acteurs économiques du territoire



Covid-19 : soyons solidaires de nos entreprises !

Chers habitants du territoire,

La France subit une grave crise sanitaire depuis le début de l'année. Je tiens à rendre hommage à tout le personnel soignant qui œuvre chaque jour auprès des malades et afficher tout mon soutien à nos acteurs locaux et à tous les habitants de Pré Bocage Intercom.

Ce vendredi 30 octobre 2020, notre pays est entré dans sa deuxième période de confinement en moins de 10 mois. C'est, aujourd'hui, la seule solution pour limiter la propagation du virus Covid-19.

De nouvelles mesures s'appliquent désormais sur l'ensemble du territoire français.

L'annonce du reconfinement est un nouveau coup dur, pour nous tous, nos entreprises, nos associations culturelles et sportives.

Tous les secteurs d'activités ont déjà été très impactés financièrement. Cette nouvelle période s'annonce très difficile d'autant que la fin d'année est, pour beaucoup, très importante d'un point de vue commercial.

Beaucoup de nos entreprises vont connaître de graves difficultés humaines, économiques et financières. L'Etat a déjà annoncé des mesures pour aider et accompagner ces entreprises mais cela ne sera pas suffisant.

Depuis le mois de mars, certaines ont su s'adapter en proposant de nouveaux modèles de distribution comme la vente en drive, la livraison à domicile... et vous avez répondu présent en faisant appel à eux.

Amplifions cet élan de solidarité. Faisons cause commune pour nos entreprises.

Mobilisons-nous ! Consommons local ! Soutenons nos commerçants, nos artisans, nos entreprises du territoire ! Ils ont besoin de nous.

Prenez soin de vous !

Gérard LEGUAY, Président de Pré-Bocage Intercom et l'ensemble du conseil communautaire.

En cette période de confinement, les services de Pré-Bocage Intercom restent mobilisés pour la population et les entreprises

Suivez l'actualité de votre communauté de communes et du territoire

sur www.prebocageintercom.fr

et sur facebook : @prebocageintercom14



Le Relais Assistants Maternels A petits pas est un lieu d'information, d'échange et de rencontre pour les parents, futurs parents, enfants, assistants maternels, garde à domicile et candidats à l'agrément. Claire Honoré, l'animatrice du RAM, diplômée en petite enfance, se fera un plaisir de vous recevoir sur rendez-vous ou lors des matinées d'éveil et temps de rencontre qui y sont organisés.

Dans quel cas contacter le RAM :

- Vous êtes à la recherche d'un mode d'accueil : c'est votre commune qui détermine le RAM dont vous dépendez
- Vous êtes parents employeur d'un assistant maternel : c'est la commune de l'assistant maternel qui détermine le RAM dont vous dépendez
- Vous êtes professionnel de l'accueil de l'enfant à domicile : c'est votre commune d'habitation qui détermine le RAM dont vous dépendez



Les communes concernées par l'action du RAM sont Amayé-sur-Seulles, Aurseulles, Brémoy, Cahagnes, Caumont -sur-Aure, Dialan-sur-Chaine, Les loges, Saint Pierre du Fresne et Val-de-Drôme.

Rencontres sur rendez-vous

- * Vous êtes parents et/ou futurs parents employeur

L'animatrice vous accompagne tout au long de votre parcours : de la recherche de l'assistante maternelle à la rencontre en passant par l'élaboration du contrat, jusqu'à la fin de celui-ci, ainsi que sur les droits et devoirs des parents-employeurs. Le RAM vous apporte également une écoute bienveillante en lien avec l'accueil de votre enfant au domicile de l'assistant maternel et sur les questions de parentalité. De part sa mission de guichet unique, le RAM vous renseigne sur les différents modes de garde présents sur le territoire

- * Vous êtes professionnels de l'enfant à domicile



L'animatrice peut vous renseigner et vous accompagner tout au long de votre agrément et de votre parcours professionnel. Dans l'optique de favoriser votre travail, l'animatrice tient à jour de manière régulière vos disponibilités afin de toujours fournir aux parents une liste au plus proche de votre réalité.

Pour les candidats à l'agrément d'assistant maternel, le RAM vous apporte des réponses pour l'élaboration et la mise en route de votre projet professionnel.

Les matinées d'éveil et les temps de rencontre organisés :

Le RAM est un espace de découvertes, d'apprentissages et de socialisation en douceur qui organise des matinées d'éveil auxquelles l'assistant maternel et/ou le parent qui accompagnent l'enfant peuvent participer pour rencontrer d'autres enfants, jouer, créer, grandir.

Cela permet une première approche à l'apprentissage de la vie en groupe et une ouverture sur le monde différente de celle proposée par l'assistant maternel.

L'animatrice Claire Honoré vous y accueille :

- sur rendez-vous sur les temps de permanence les mardi, mercredi et vendredi après-midi et le 1^{er} samedi de chaque mois (sous réserve de modification) à la Mairie de Caumont l'Éventé, au 1^{er} étage.

- au cours des matinées d'éveil : le mardi et le vendredi matin à Caumont l'Éventé (à la salle des associations) et le jeudi à Dialan-sur-Chaine (à la salle de la garderie périscolaire) de 9h30 à 11h30.

Prendre contact avec le RAM, un numéro unique 02.31.77.57.48 (choix 2) ou par mail : ram.caumont@pbi14.fr



HORAIRES & ADRESSES DES DÉCHÈTERIES	1ER OCTOBRE AU 31 MARS	1ER AVRIL AU 30 SEPTEMBRE
Maisoncelles-Pelvey Les Parts 14310 Maisoncelles-Pelvey	<ul style="list-style-type: none"> • Lun : 10h à 12h / 14h à 17h • Mar : ————— / 14h à 17h • Mer : 10h à 12h / 14h à 17h • Jeu : ————— / 14h à 17h • Ven : 10h à 12h / 14h à 17h • Sam : 10h à 12h / 14h à 17h 	<ul style="list-style-type: none"> • Lun : 10h à 12h / 14h à 18h • Mar : ————— / 14h à 18h • Mer : 10h à 12h / 14h à 18h • Jeu : ————— / 14h à 18h • Ven : 10h à 12h / 14h à 18h • Sam : 09h à 12h / 14h à 18h
Livry Briquessart – Livry 14240 Caumont-sur-Aure	<ul style="list-style-type: none"> • Lun : ————— / 14h à 17h • Mar : ————— / 14h à 17h • Mer : ————— / 14h à 17h • Jeu : ————— / 14h à 17h • Ven : 10h à 12h / 14h à 17h • Sam : 10h à 12h / 14h à 17h 	<ul style="list-style-type: none"> • Lun : ————— / 14h à 18h • Mar : ————— / 14h à 18h • Mer : ————— / 14h à 18h • Jeu : ————— / 14h à 18h • Ven : 10h à 12h / 14h à 18h • Sam : 09h à 12h / 14h à 18h



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL PLUi

Les deux PLUi, Secteur Est et Secteur Ouest, de Pré-Bocage Intercom ont été approuvés par le Conseil communautaire le 18 décembre 2019. Ces approbations font suite à trois ans de travail technique de la part des élus, de la population et des communes en lien avec les services de Pré-Bocage Intercom et les bureaux d'études retenus pour l'élaboration de ces deux documents.

Pour prendre connaissance de ces deux PLUi, vous trouverez l'ensemble des pièces constitutives de ces documents sur le site www.prebocageintercom.fr via la carte interactive. Il vous suffit de survoler cette carte sur le secteur qui vous intéresse et de cliquer dessus pour consulter l'ensemble des documents afférents au secteur concerné ou à l'ensemble du PLUi.

Pôle population, jeunesse, développement économique et environnement

18 Rue Emile Samson,
14310 Villers-Bocage

[02 31 77 57 48](tel:0231775748)

Pôle ressources et techniques

31 Rue de Vire,
Aunay sur Odon
14260 Les Monts d'Aunay

[02 31 77 57 48](tel:0231775748)

Pôle déchets recyclables et urbanisme

31 Rue de Vire,
Aunay sur Odon
14260 Les Monts d'Aunay

[02 31 77 12 36](tel:0231771236)



Redevance Ordures ménagères

COMMENT ÇA MARCHE ?

CHAQUE FOYER DOIT ÊTRE ÉQUIPÉ



Modalités de collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères s'effectue uniquement via les bacs pucés dont la distribution a été assurée par les services de Pré-Bocage Intercom. Le volume du bac est déterminé en fonction du nombre de personnes au foyer.

Badge pour tambour collectif

Pour les personnes habitant un logement collectif ou bénéficiant d'un point de regroupement, la collecte des ordures ménagères se fait via un bac collectif pour lequel l'accès s'effectue avec un badge pucé pour un dépôt **d'un sac de 30L**.

**SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE RÉCUPÉRÉ VOTRE BAC OU VOTRE BADGE,
VOUS POUVEZ VOUS RENDRE À**

PRÉ-BOCAGE INTERCOM, 31 RUE DE VIRE- AUNAY-SUR-ODON

Modalités de facturation du service public d'Élimination des déchets ménagers harmonisé

Le système de tarification fonctionne sur la base d'un abonnement annuel avec un forfait de levées comprises dans l'abonnement.

Au-delà de ce forfait, chaque levée est facturée avec un coût de levées complémentaires puis supplémentaires. **Il convient donc de présenter son bac pucé lorsque ce dernier est bien rempli.**

LES CONSIGNES DE TRI ÉVOLUENT !

Depuis le 1er octobre 2020, **TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS** sont à mettre dans le sac ou bac jaune sur le territoire du SEROC !

JUSQUE-LÀ, DANS NOTRE SAC JAUNE, ON Y METTAIT :

- Tous les papiers,
- Tous les emballages en carton et briques alimentaires,
- Les emballages en métal, aluminium compris,
- Et les bouteilles, flacons et bidons en plastique.

DÉSORMAIS NOUS POUVONS AUSSI Y DÉPOSER :

- Tous les emballages en plastique : les barquettes et boîtes, les pots, les sacs, sachets et films plastiques.
- Et tous les petits métaux : capsules, cages à bouchon, dosettes de café en aluminium.

QUI CELA CONCERNE-T-IL ?

Tous les habitants de l'Ouest du Calvados : les communautés de communes de Seules Terre et Mer, Bayeux Intercom, Isigny Omaha Intercom, Pré-Bocage Intercom et Intercom de la Vire au Noireau.

ET EN PRATIQUE QUEL EST LE GESTE DE TRI À ADOPTER ?

- 1/ C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac/sac jaune !
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Ne les imbriquez pas les uns dans les autres.
- 4/ Ne regardez pas les consignes présentes sur les emballages, consultez le mémo tri local.

Foire aux questions, mémo tri à télécharger, vidéo pédagogique, rendez-vous sur : www.seroc14.fr



LE COÛT DE NOS DÉCHETS



Les sacs d'ordures ménagères vont directement au centre d'enfouissement ou d'incinération. Si le site est trop éloigné, les bennes transitent par une unité de transfert.

Près de la moitié du contenu du sac noir pourrait être valorisée : compostage, erreurs de tri, gaspillage alimentaire, etc. Il est nécessaire de bien trier et de réduire ses déchets ménagers.

Pour le **sélectif** ou le **verre**, chaque matière est revendue et commence une deuxième vie :

- le papier devient journaux, enveloppes kraft ou encore sacs,
- les bouteilles en plastique sont transformées en vêtements en polaire, objets divers tels que des arrosoirs ou les tuyaux de chantier, mais aussi en de nouvelles bouteilles en plastique,
- le carton et les briques alimentaires deviennent du carton brun, de l'essuie-tout ou du papier cadeau,
- le métal et l'acier de nos emballages sont transformés en boîtes de conserve, vélos, pièces pour les industries automobiles ou ferroviaires,
- les emballages en verre d'emballage redeviennent des emballages en verre.

Pour en savoir plus rendez vous sur www.seroc14.fr

* Coût de traitement des déchets 2019



STOP AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE !

Chaque français jette en moyenne 20 kg d'aliments par an à la poubelle : 7 kg d'aliments encore emballés et 13 kg de restes de repas, de fruits, et légumes abîmés et non consommés... Cela représente un coût de 400 euros pour une famille de quatre personnes. Chacun de nous peut facilement éviter ce gaspillage !

Voici quelques astuces :

FAIRE ET RESPECTER SA LISTE DE COURSES

BIEN ORGANISER SON RÉFRIGÉRATEUR

Bien ranger son réfrigérateur est essentiel. Cela permet de ne rien oublier et de savoir ce qu'il y a à consommer en priorité. D'autre part, la température varie d'une zone à l'autre du réfrigérateur. De préférence, il faut ranger en haut les aliments plus sensibles aux variations de température (laitages, restes alimentaires). Les aliments les moins sensibles seront à disposer en bas et dans la porte (boissons, fruits et légumes).

DLC / DDM ?

DLC - Date Limite de Consommation : après la date, le produit est périmé et non consommable. L'étiquette mentionne « à consommer jusqu'au », ainsi que le jour et le mois de la date limite de consommation. Les commerçants sont alors dans l'interdiction de vendre ce produit (œufs, viandes...).

DDM - Date de Durabilité Minimale : après la date le produit n'est pas périmé, il est sans danger mais peut avoir perdu certaines de ses qualités. L'étiquette mentionne « à consommer de préférence avant... » (pain, confitures, pâtes...).

CUISINER LES RESTES

En fin de semaine, il y a des restes de repas dans le réfrigérateur qu'on ne sait pas toujours comment accommoder. Pourtant, il existe quelques idées simples : le pain perdu (salé ou sucré), les croquettes de riz, la quiche, le hachis parentier...



BROYEZ VOS BRANCHES À DOMICILE !

Faites broyer vos branches ! C'est une richesse pour votre jardin en paillage ou encore en apport complémentaire au compostage.

QUOI ?

Au lieu de vous rendre en déchèterie, le SEROC vous propose de vous aider à broyer à domicile : tailles de haies, arbustes ou arbres.

COMMENT ?

Le syndicat soutient les prestations de broyage à hauteur de 70 % dans la limite de 100 euros par foyer et par an. Ce service concerne uniquement les particuliers des 160 communes qui composent le SEROC.

QUELLE EST LA DÉMARCHÉ À SUIVRE ?

Il suffit de remplir le formulaire de demande de prestation sur www.seroc14.fr rubrique Réduire - « Opération broyage à domicile ». Vous recevrez un email de confirmation accompagné du listing des prestataires partenaires à contacter en pièce jointe. Une fois la prestation réalisée, vous n'aurez à régler que 30 % de la facture, le SEROC prend en charge 70 % du montant restant (dans la limite de 100 euros par foyer et par an).

COMMENT UTILISER LE BROYAT ?

Le broyat a plusieurs utilisations :

- le compostage en l'utilisant comme matière sèche et en le mélangeant avec les déchets organiques
- le paillage c'est-à-dire en recouvrant les massifs de fleurs, le potager ou le pourtour des arbres afin de nourrir, protéger le sol, maintenir l'humidité et empêcher la pousse de mauvaises herbes.

Ainsi, tailles de haies et autres branchages ne sont plus des déchets, mais de véritables ressources pour le jardin !

Faites **BROYER VOS BRANCHES** à domicile
-70%+
Vous êtes intéressé ?
Contactez le **SEROC**
02 31 51 69 60
www.seroc14.fr
Une richesse pour le jardin
100% de la prestation est prise en charge par le SEROC dans la limite de 100 euros. Des restrictions s'appliquent.
Le Syndicat SEROC



CAMPAGNE OU VILLE ? PLUS BESOIN DE CHOISIR

Venez vivre à Caumont-sur-Aure

70 entreprises et artisans comme :

- Épiceries
- Bougeries / charcuteries
- Supermarché
- Fleuristes
- Boulangeries
- Coiffeurs...

UNE TRENTAINE D'ASSOCIATIONS ANIMENT LA COMMUNE.

Très proche de l'A84
25 minutes de CAEN et de CARPIQUET
20 minutes de BAYEUX et de SAINT-LÔ

Médecins, pharmaciens, kinésithérapeutes
infirmiers, dentistes, ambulances, podologue,
réflexologue, maison de retraite (115 lits).

Maternelle
primaire, collèg

2 500
habitants

Garderie
centre de loisirs

**Terrains à bâtir,
parcelles disponibles
à proximité des écoles,
médecins, commerces !**

**AU
DU BOURG**



Lot 1 940m² Lot 2 695m² Lot 3 660m² Lot 4 770m² Lot 5 69m² Lot 6 740m² Lot 7 760m² Lot 8 760m² Lot 9 680m² Lot 10 940m² Lot 11 760m² Lot 12 590m²

Surface de 590 à 940 m²
au prix de
52 € / m²

Vendu par la commune
06 41 21 46 87 ou
06 77 39 9514

Caumont-sur-Aure
La Mairie - Caumont l'Éventé
14240 CAUMONT SUR AURE
mairie.caumontsuraure@orange.fr
02 31 77 50 29

Caumont-sur-Aure

Ne pas jeter sur la voie publique. Conception et impression www.taliescom.fr



Le panneau d'affichage

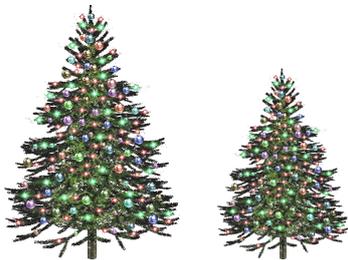
installé près de l'église de Caumont-l'Éventé vous permet
d'avoir des informations utiles au jour le jour !



Le Site internet Caumont-sur-Aure

est consultable à l'adresse suivante :

<https://www.caumont-sur-aure.fr/>



Le saviez-vous ?



Il existe un patrimoine gastronomique à Caumont l'Eventé et qui se trouve être :

« La Poule de Caumont ou la Gélinotte de Caumont ».

Elle doit son nom au bourg de Caumont l'Eventé, où se tenait jadis un important marché aux volailles. Elle est devenue rare à l'issue de la Seconde Guerre Mondiale et le demeure de nos jours.



C'est une poule originale. Sa crête est tout à fait particulière, dite double, en forme de couronne ou gobelet (ce qui lui valut le surnom de poule de Saint Louis), suivie d'une petite huppe.

Son coloris est noir à reflets verts. Elle est de bonne taille, forte et svelte. Elle est calme et paisible. C'est une race au port altier et à l'allure fière. Elle vit en plein air et adore les parcours herbeux.

C'est une bonne pondeuse (160 à 170 œufs par an ; dont chacun pèse 60 à 70 g et de couleur blanche) mais elle ne couve pratiquement pas.

Elle est savoureuse et excellente à souhait et de bon rendement.

Le coq pèse entre 3 et 3,5 kg et la poule entre 2,2 et 2,7 kg.



Décrite au début du siècle comme la volaille de ferme par définition, les auteurs avicoles la recommandaient pour sa rusticité et ça a retenu l'attention de nombreux gourmets.

De plus ses plumes étaient utilisées en literie et les faucilles des coqs (grandes plumes de la queue) par les modistes.

Si vous êtes intéressés pour m'aider à la remettre au goût du jour dans notre commune et au-delà, vous pouvez me contacter soit en me laissant un mot à la mairie de Caumont l'Eventé (à l'attention de Peraldi Sandra) ou par mail : enzosandra@live.fr